



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE PUISAYE NIVERNAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
PORTES DE PUISAYE FORTERRE  
(NIEVRE)

10

## Liste des servitudes d'utilité publique avec fiches correspondantes

Version du 30 09 2016

PLUI arrêté le :

PLUI approuvé le :

Vu pour être annexé à la délibération  
du :

**ASTYM**  
Economie urbaine - Territoires - Villes - Quartiers

2 rue Ampère  
45140 Ingré  
Tel : 02 38 52 21 31  
Fax : 09 70 62 45 38  
Mél : astym45@orange.fr  
www.astym.fr

**Agence ALAIN GAUTRON**  
Architecture, urbanisme, développement durable et paysage

56 Bd Alexandre Martin –  
45000 ORLEANS  
Tel/ Fax : 02 38 76 06 02  
Mél : alain.gautron@orange.fr

**THEMA**  
INGÉNIEURS CONSEILS  
environnement

1 mail de la Papoterie  
37170 Chambray-Lès-Tours  
Tel : 02.47.25.93.36  
Fax : 02.47.28.68.19  
Mél : thema-environnement@wanadoo.fr

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE PUISAYE NIVERNAISE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PUISAYE FORTERRE (NIEVRE)**

**LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

**ARQUIAN (58012)**

1. Servitude relative aux cours d'eau non domaniaux (Fiche A4)
  - La Vrille par arrêté préfectoral du 15/11/1965.
  - Servitude de libre passage de 6 m de largeur le long des rives de ce cours d'eau non domanial.
2. Servitude relative à la protection des eaux souterraines (Fiche AS1)
  - Captage de la Chapelle : arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 29/3/1996
  - Réglementation spécifique applicable à l'intérieur des différents périmètres de protection définis.
3. Servitude relative au plan d'alignement (Fiche EL7)
  - RD 957
  - Servitude de recul frappant les propriétés bâties.
4. Servitude relative aux lignes électriques (Fiche I4)
  - Réseau de 2<sup>ème</sup> catégorie – ouvrages de tension inférieure à 50 kv (HTA)
  - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).
5. Servitude relative aux abords des cimetières (Fiche Int1)
  - Cimetière communal
  - Servitude non aedificandi et relative aux puits dans une bande de 100 m autour du cimetière.
6. Servitude relative aux risques naturels (Fiche PPR)
  - Plan de prévention contre les risques d'inondation du Val de la Vrille : arrêté préfectoral du 20/3/2006.
  - Réglementation spécifique applicable à l'intérieur des différents périmètres de protection définis.
7. Servitude relative aux bois et forêts soumis au régime forestier (Fiche ZBois)
  - Forêt communale d'Arquian.

## **BITRY (58033)**

1. Servitude de protection des monuments historiques (Fiche AC1)
  - Eglise inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté préfectoral du 10/6/1926
2. Servitude relative au plan d'alignement (Fiche EL7)
  - RD 114
  - RD 514
  - Servitude de recul frappant les propriétés bâties.
3. Servitude relative aux lignes électriques (Fiche I4)
  - Réseau de 2<sup>ème</sup> catégorie – ouvrages de tension inférieure à 50 kv (HTA)
  - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).
4. Servitude relative aux abords des cimetières (Fiche Int1)
  - Cimetière communal
  - Servitude non aedificandi et relative aux puits dans une bande de 100 m autour du cimetière.
5. Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques (Fiche PT3)
  - Câble UP 5820
  - Câble RG 58 560 F
  - Servitudes relatives à l'établissement et au fonctionnement de ces câbles.
6. Servitude relative aux bois et forêts soumis au régime forestier (Fiche ZBois)
  - Forêt communale de Bitry.

## **BOUHY (58036)**

1. Servitude de protection des monuments historiques (Fiche AC1)
  - Eglise inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté préfectoral du 10/6/1926
2. Servitude de protection des sites naturels et urbains (Fiche AC2)
  - Deux tilleuls encadrant l'Eglise sont classés parmi les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque par avis favorable de la Commission départementale des sites, perspectives et paysages le 14 juin 2006.
3. Servitude relative au plan d'alignement (Fiche EL7)
  - RD 957
  - RD 14
  - Servitude de recul frappant les propriétés bâties.
4. Servitude relative aux lignes électriques (Fiche I4)
  - Réseau de 2<sup>ème</sup> catégorie – ouvrages de tension inférieure à 50 kv (HTA)
  - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).
5. Servitude relative aux abords des cimetières (Fiche Int1)
  - Cimetière communal
  - Servitude non aedificandi et relative aux puits dans une bande de 100 m autour du cimetière.
6. Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.
  - Station hertzienne de Bouhy/Le Bourg (n° ANFR 058 014 0086) par décret ministériel du 16/08/2013.
7. Servitude relative aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat (Fiche PT2)
  - Station hertzienne de Bouhy/Le Bourg (N°ANFR 0580220023) par décret ministériel du 18/03/1987
  - Faisceau hertzien de Châteauneuf val de Barges / Bois (N°ANFR 0580220003) = Bouhy / Le Bourg (N°ANFR 0580220023) par décret ministériel du 18/03/1987
  - Servitudes relatives à l'établissement et au fonctionnement de ces liaisons.
  - Faisceau hertzien de Bouhy/Le Bourg (n° ANFR 0580140086) à Clamecy/Sembert le Haut (n° ANFR 058 014 0079).
  - Servitude contre les obstacles : station hertzienne de Villiers-le-Sec/Derrière Villiers n° ANFR 0580140087 par décret ministériel du 16/08/2013.
  - Faisceau hertzien de Bouhy/Le Bourg, n° ANFR 058 014 0086 à Villiers le Sec/Derrière Villiers, n° ANFR 058 014 0087.
  - Station hertzienne de Bouhy/Le Bourg, n° ANFR 058 014 0086.
8. Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques (Fiche PT3)
  - Câble UP 5820
  - Câble RG 58 560 F
  - Servitudes relatives à l'établissement et au fonctionnement de ces câbles.

## **DAMPIERRE-SOUS-BOUHY (58094)**

1. Servitude de protection des monuments historiques (Fiche AC1)
  - Eglise classée parmi les monuments historiques par arrêté ministériel du 16/9/1907
2. Servitude relative au plan d'alignement (Fiche EL7)
  - RD 957
  - RD 114
  - Servitude de recul frappant les propriétés bâties.
3. Servitude relative aux lignes électriques (Fiche I4)
  - Réseau de 2<sup>ème</sup> catégorie – ouvrages de tension inférieure à 50 kv (HTA)
  - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).
4. Servitude relative aux abords des cimetières (Fiche Int1)
  - Cimetière communal
  - Servitude non aedificandi et relative aux puits dans une bande de 100 m autour du cimetière.
5. Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques (Fiche PT3)
  - Câble UP 5820
  - Servitudes relatives à l'établissement et au fonctionnement de ces câbles.

## **SAINT AMAND EN PUISAYE (58227)**

1. Servitude relative aux cours d'eau non domaniaux (Fiche A4)
  - La Vrille par arrêté préfectoral du 15/11/1965.
  - Servitude de libre passage de 6 m de largeur le long des rives de ce cours d'eau non domanial.
2. Servitude de protection des monuments historiques (Fiche AC1)
  - Château : avec escalier à vis central, douves et pont dormants classés parmi les monuments historiques par arrêté ministériel du 28/11/1991
  - Eglise classée parmi les monuments historiques par arrêté ministériel du 27/8/1975
3. Servitude de protection des sites naturels et urbains (Fiche AC2)
  - Village : inscrit à l'inventaire des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque par arrêté ministériel du 22/1/1986.
4. Servitude relative au plan d'alignement (Fiche EL7)
  - RD 955
  - RD 957
  - Servitude de recul frappant les propriétés bâties.
5. Servitude relative aux lignes électriques (Fiche I4)
  - Réseau de 2<sup>ème</sup> catégorie – ouvrages de tension inférieure à 50 kv (HTA)
  - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).
6. Servitude relative aux abords des cimetières (Fiche Int1)
  - Cimetière communal
  - Servitude non aedificandi et relative aux puits dans une bande de 100 m autour du cimetière.
7. Servitude relative aux risques naturels (Fiche PPR)
  - Plan de prévention contre les risques d'inondation du Val de la Vrille : arrêté préfectoral du 20/3/2006.
  - Réglementation spécifique applicable à l'intérieur des différents périmètres de protection définis.
8. Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques (Fiche PT3)
  - Câble UP 5820
  - Servitudes relatives à l'établissement et au fonctionnement de ces câbles.

## **SAINT VERRAIN (58270)**

1. Servitude de protection des monuments historiques (Fiche AC1)
  - Enceinte et château : ruines classées parmi les monuments historiques par arrêté ministériel du 20/2/1907
  - Eglise classée parmi les monuments historiques par arrêté ministériel du 25/10/1906
2. Servitude relative au plan d'alignement (Fiche EL7)
  - RD 2
  - RD 114
  - Servitude de recul frappant les propriétés bâties.
3. Servitude relative aux lignes électriques (Fiche I4)
  - Réseau de 2<sup>ème</sup> catégorie – ouvrages de tension inférieure à 50 kv (HTA)
  - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres).
4. Servitude relative aux abords des cimetières (Fiche Int1)
  - Cimetière communal
  - Servitude non aedificandi et relative aux puits dans une bande de 100 m autour du cimetière.
5. Servitude relative aux bois et forêts soumis au régime forestier (Fiche ZBois)
  - Forêt sectionale de Villerot.